

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

MOT du MAIRE

P.2



Bonjour à tous.

L'année 2017 se termine, notre bourg est décoré pour célébrer de joyeuses fêtes de fin d'année, en famille et aussi entre amis.

*Plusieurs chantiers ont été entrepris au cours de cette année. A savoir :
Le déménagement dans notre nouveau local technique, plus spacieux et surtout très fonctionnel.*

Suite au départ de la locataire du logement communal (à côté de la bibliothèque) des travaux de remise en état ont été engagés en cours d'année : Changement de fenêtres, isolation des murs, mise aux normes électriques, réfection de la cuisine et peinture sur l'ensemble du logement. Tous ces travaux sont maintenant terminés et un nouveau locataire va en prendre possession début janvier 2018.

Des travaux de voirie ont été réalisés à la Beaudorière pour capter des eaux de ruissellement et sécuriser la chaussée.

La toiture de la sacristie en très mauvaise état a été refaite à l'automne. Un côté présentant des infiltrations d'eau menaçaient le plafond.

Les garages qui menaçaient de s'écrouler place de l'étang ont été démontés. Il est prévu de réaménager des bacs à tri sélectif à cet emplacement.

Le petit local à côté de la salle polyvalente doit être aménagé pour stocker du matériel comme les tables et les chaises de la salle.

Après un premier refus de subventions, nous avons dû retarder les aménagements des allées du nouveau cimetière. En cette fin d'année nous avons obtenu une subvention pour ces travaux. Nous serons fixés début 2018 sur le calendrier des travaux.

Nous avons aussi obtenu un refus pour les aménagements des abords de l'étang, nous représenterons un dossier en 2018.

Plusieurs demandes nous ont été faites pour la sécurisation du bourg. Une étude est actuellement en cours à la DDT, nous attendons leurs propositions.

Notre nouvelle CDC Cœur du Perche a maintenant fêté ses 1 an, elle fonctionne bien dans les nouveaux locaux à Rémalard. Plusieurs projets ont vu le jour notamment les docks de Saint Marc (bâtiments industriels en location, pour héberger des entreprises). Pour 2018, il est prévu la construction d'une crèche à Sablons sur Huisne.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous pour les vœux du maire, le dimanche 14 janvier 2018 à 15h30 à la salle polyvalente et vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Christophe GUIARD

REUNIONS du CONSEIL MINICIPAL ETAT CIVIL

**du 01/06/17
au 30/11/17**

INFORMATIONS

Site Internet

Nouveaux habitants

**Inauguration borne
électrique et enfouissement
réseaux**

Téléthon 2017

Repas des Anciens

INFORMATIONS

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

**Journée des jeunes
pêcheurs**

Anciens combattants

**Bibliothèque /
Grainothèque/Jardin**

Ecole buissonnière

CALENDRIER SCOLAIRES

LOISIRS

Mots croisés de Gilberte

La recette de Jacquot

DATES A RETENIR

ENVIRONNEMENT

Routes boueuses

Feux interdits

Dechets

ASSOCIATIONS, LOISIRS

ET REGIE

Entreprises, Commerce et

Artisans

ADRESSES UTILES

*Rédaction et édition Pierre P +
Les membres de la commission
informations*

Toutes personnes concernées par des activités ou informations relevant de notre commune (Loisirs, Développement, Histoire, Evénements,...) sont amicalement priées de nous les communiquer.

Contact : Colette ROQUAIN

☎ 02 33 73 97 58

✉ ondine.madeleine@wanadoo.fr

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions (Détail affiché en Mairie)

CM du 30 juin 2017

- Election du délégué et de ses suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017 :
il est procédé aux élections :

M. GUIARD Christophe est élu délégué ;

M. POULET Patrick est élu 1^{er} suppléant ;

Mme BIZOT Eliane est élue 2^{ème} suppléant ;

Mme ROQUAIN Colette est élue 3^{ème} suppléant.

- Travaux dans le logement communal :

Pour remettre le local en état pour une prochaine location, les travaux suivant sont acceptés :

- L'enduit de la cheminée dans le grenier est effectué pour 830,00 € HT

par l'entreprise BOULAY Olivier ;

- Les travaux de plomberie sanitaire par changement de l'évier, mitigeur, robinetterie, mécanisme de WC et fournitures diverse sont attribués à l'entreprise THIREAU-PITEL pour 807,09 € HT ;

- L'entreprise JOURDHEUIL Philippe réalise l'isolation des pièces pour un montant de 3 834,00 € HT ;

- La réfection des plafonds des 2 chambres est effectuée par l'entreprise BOUVET Daniel pour 2 001,20 HT.

- La Réfection de la toiture de la sacristie est réalisé par l'entreprise BOULAY Olivier pour un montant de 3 920,80 € HT.

-Logement communal : Admission en non-valeur :

Suite au décès de Mme ISNER Guissepine, locataire, le loyer impayé de 1 709,78 € est mise en non-valeur.

- Logement communal, Remboursement de la caution :

Madame ISNER Cynthia est partie depuis le 31 mai 2017. En laissant des meubles, objets et détritrus.

La commune a effectué l'enlèvement. La caution de 445,00 € ne sera pas remboursée à ISNER Cynthia.

- Subventions :

Il a été attribué à l'ADMR et à UNA une subvention de 120 €.

CM du 01 SEPTEMBRE 2017

- Commission des haies au sein de la Communauté de Communes Cœur du Perche, désignation des représentants communaux :

Les 3 représentants qui ont participé au groupe de travail « Trame Verte et Bleue »

Mme Eliane BIZOT, M. Olivier BOULAY et M. Alain CHARLES sont désignés.

- Les statuts de la Communauté de Communes Cœur du Perche sont révisés suite à la création de la nouvelle CDC

- FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) :

le prélèvement de cette fiscalité passe de la commune à la CDC.

- Travaux du logement communal :

Isolation intérieure : Un contretemps empêche l'entreprise JOURDHEUIL Philippe d'effectuer les travaux programmés pour la date prévue. l'entreprise BOUVIER Pascal reprend le marché pour un montant de 3 702,70 € HT.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

- Droit de place :

Un droit de place de 150 € annuel sera demandé au Pizzaiolo « PIZZA STEPH » pour l'utilisation de l'électricité de l'emplacement coté église.

- Démolition des garages : Demande d'achat de terrain :

Les garages en face de l'église appartenant à la commune doivent être démolis.

M et Mme COTTIN DA SILVA, voisins des garages, ayant un mur mitoyen proposent à la commune l'acquisition d'une bande de 2 mètres pour élargir leur garage.

Ce projet est mis en attente.

-Subvention DETR :

Les demandes de subvention DETR pour l'aménagement de l'étang, du cimetière, ainsi que pour l'installation de 2 bornes à incendie ont été refusées.

La démission de Mme PIRONNET Conseillère municipale est actée.

CM du 3 octobre 2017

- Le rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2016 est adopté.

Le conseil municipal décide :

- de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

- Contrat travaux divers :

Pour terminer les travaux de peinture du logement, le contrat du poste d'adjoint technique est prolongé jusqu'au 30 octobre 2017.

-Convention de fonctionnement de la bibliothèque entre le Conseil général de l'Orne et la commune est reconduite.

- Travaux cimetière :

La subvention DETR pour effectuer l'aménagement du côté gauche du cimetière est refusée.

Une nouvelle demande de subvention sera demandée en 2018.

- Salle polyvalente : entretien sur la toiture de l'ancien atelier.

Une infiltration côté mur du presbytère a été détectée au niveau de la toiture de l'ancien atelier. Elle sera réparée par l'entreprise LEGAVE pour montant de 255,00 € HT.

- Une information sur le déroulement de la cérémonie du 11 Novembre est actée.

- Le Banquet des anciens aura lieu le 19 novembre à la salle polyvalente.

L'ETAT CIVIL du 01 juin au 30 novembre 2017

Ils se sont unis :

Le 19 août 2017

Annie, Michèle, Elisabeth BOHIN et
Nicolas, Gilbert, Jean Claude WAGNER

Il est arrivé :

Le 08 octobre 2017

Robin, Thibault, Noah SOTTEAU

INFORMATIONS

SITE INTERNET

Venez vous informer en visitant notre nouveau site internet :
<https://lamadeleinebouvet.fr>

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue
*Les nouveaux habitants sont aimablement priés
de se présenter à la mairie*

INAUGURATION DES BORNES ELECTRIQUES et ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES

Le vendredi 20 octobre 2019,

En présence de M. Philippe CHALLIER Vice-président du Te61 représentant le président M. Philippe AUVRAY, Mme Séverine YVARD conseillère régionale et départementale, M. Christophe GUIARD maire, MM Alain CHARLES et Patrick POULET maires adjoints ainsi que Mme Colette ROQUAIN Conseillère municipale, ont participé aux inaugurations de la borne de rechargement des véhicules électriques située rue de Paris, et à la continuité de l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom au lieu-dit « La Beaudorière ».



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

TELETHON 2017

Comme chaque année, ce samedi 02 décembre 2017, une escouade d'environ 200 motards et quads est passée par « LA MADELEINE BOUVET », place de l'étang, pour recevoir une donation de 250 € remise par le Comité de fêtes.



A cette occasion, nous avons accueilli la reine du Perche Céleste NEVEU.
Elle était accompagnée de la première dauphine Aurore ROYER



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

REPAS DE NOS AINES du dimanche 19 novembre 2017

Le repas annuel et convivial a eu lieu à la salle polyvalente.
Il a été préparé par Séverine et Christophe du restaurant « La Casa di Pinocchio »
42 personnes ont participé à ce banquet.
L'animation était assurée par notre chanteuse habituelle « Anaïs »

Christophe GUIARD, notre maire, a exposé les travaux réalisés et à entreprendre, malgré les restrictions budgétaires.

Il a félicité les doyennes et doyens de la commune ici présents. Mme MAHEUX Céline 95ans ;

Mme JOUANNEAU Simone 91 ans ;

Mme GACHE Gilberte 90 ans ;

M. KERIVEL Raymond 90 ans ;

Mme BIZOT Rolande 89 ans ;

M. PELTIER François 85 ans.

M. le Maire a exprimé aussi une pensée pour les absents.

Il devait nous quitter, après l'apéritif, pour un rendez-vous à l'hôpital.



Une photographie a été faite lors du gâteau final avec la présence des doyens présents et l'équipe municipale.



De gauche à droite au 1^{er} rang KERIVEL Raymond, JOUANNEAU Simone, MAHEUX Céline, PELTIER François

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Soirée grillades, bal, feu d'artifice du samedi 01 juillet 2017

Comme d'habitude, arrivée du beau temps juste pour la fête, bonne ambiance, concert de cors de chasse, bal animé suivi d'un feu d'artifice. Tout pour réussir la soirée !



A l'année prochaine



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

Journée des jeunes pêcheurs du samedi 09 septembre 2017

La journée de pêche proposée aux moins de 15 ans a attiré du monde sur les bords de l'étang. Le matin, les plus grands ont attrapé dans l'étang quelques-unes des truites parmi les 30 kg déversés quelques jours avant par la pisciculture du Moulin de Rouge.

L'après-midi, c'est dans le lavoir que les plus petits, aidés de leurs parents, ont pêché les truites qui avaient empoissonnées le lavoir juste avant la partie de pêche. Nous avons juste eu le temps de remettre les lots et les truites pêchées aux participants avant l'averse qui a clôturé la journée. Mais tous les participants étant satisfaits, nous reconduirons cette opération l'année prochaine.



Rempoissonnement de notre étang le mardi 12 décembre 2017

Pendant notre période hivernale, un lâché de 150 kg de carpes et de 200kg de tanches ont été mises à l'eau, un autre lâché de 200kg de gardons sera fait dans le 1^{er} trimestre 2018 avant la réouverture de la pêche.



BULLETIN D'INFORMATION **DE LA MADELEINE BOUVET**

décembre 2017

ANCIENS COMBATTANTS LA MADELEINE BOUVET – LE PAS ST L'HOMER **Voyage à OUZOUE LE MARCHÉ du 09 novembre 2017**

49 personnes ont participé au repas spectacle organisé par « Simplon Voyage ».



Spectacle animé par une troupe excellente

La CELEBRATION DU SOUVENIR du vendredi 11 novembre 2017

a réuni l'ensemble des élus, des associations d'Anciens Combattants du canton et l'harmonie de CONDE/S/HUISNE pour une célébration à l'église de LA MADELEINE BOUVET, suivie d'un hommage au monument aux morts des conflits.

Un pot de l'amitié offert par la commune et la section des AC des 2 communes a terminé la journée.

La section des AC a par ailleurs effectué :

- un hommage au monument aux morts du PAS ST L'HOMER
- l'Assemblée Générale de notre association.



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017



Harmonie de CONDE SUR HUISNE (SABLONS SUR HUISNE)

« LA BIBLIOTHEQUE COMMUNIQUE »

Les manifestations de cette fin d'année ont permis d'améliorer nos connaissances en matière de jardinage

- Le dimanche 22/10/2017 savoir planter arbres et arbustes (à la bibliothèque) ;
- Le dimanche 29/10/2017 Inconvénients d'utiliser un robot tondeuse et plantations des bulbes (chez J.M. BOUVIER & Catherine DUGOUCHET Ld La Joignière - MOUTIERS au PERCHE) ;
- Le dimanche 26/11/2017 Tailles des arbres fruitiers (chez Marion ESTIVEAU 5 rue du Perche - LA MADELEINE BOUVET)

La journée Troc Jardin du 30 septembre 2017

cette journée a été placée sous le signe du partage. Après le troc qui a rassemblé du monde (le nombre d'inscrits à l'atelier de jardinage a encore augmenté pour atteindre 39 membres).

Ensuite, ce n'est pas moins de 45 personnes qui ont eu envie de déjeuner ensemble, de faire plaisir aussi en ayant préparé et sorti de leur panier des tartes, des cakes, des pains de poissons, des salades composées...de délicieux desserts, tout a été mis en buffet commun : une vraie régalade !

Enfin l'atelier sur l'importance de la nature des sols, la visite de la mare créée par sa propriétaire, ainsi que la visite de son magnifique potager ont fait le bonheur des participants qui ont pris des notes. Partage de la parole, de moments, de conseils, d'écoute, de rires, de recettes, et d'un "bout de nature". Ce qui a marqué le plus cette journée, de l'avis unanime des participants : "la convivialité, merci ! on en a tellement besoin de bons moments comme ça".

Pour rappel, l'atelier de jardinage, tout comme la bibliothèque/grainothèque sont gratuits, ouvert à tous, et permet d'apprendre ou de transmettre un savoir faire, de visiter des jardins ou autres structures.

Pour tout renseignement : 17 rue du Perche ☎ 02.33.25.58.65 les mercredis 14H30-17H30 et samedis 9H30-11H30

Cathy DELPRAT



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

ECOLE BUISSONNIERE

*Calendriers de l'avent réalisés
par nos écoliers*



Planning 2017/2018 les mercredi de 14H30 à 16H30 à la bibliothèque

06 décembre 2017
13 décembre 2017
20 décembre 2017
10 janvier 2018
17 janvier 2018
24 janvier 2018
07 février 2018
14 février 2018
21 février 2018
07 mars 2018
14 mars 2018
21 mars 2018
04 avril 2018
18 avril 2018
09 mai 2018
16 mai 2018
23 mai 2018
06 juin 2018
13 juin 2018
20 juin 2018
04 juillet 2018

CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Zone B (Académies de Caen et d'Orléans)

Vacances de Noël :

Fin des cours : samedi 23 décembre 2017

Reprise des cours : lundi 08 janvier 2018

Vacances d'Hiver :

Fin des cours : samedi 24 février 2018

Reprise des cours : lundi 12 mars 2018

Vacances de Printemps :

Fin des cours : mercredi 25 avril 2018

Reprise des cours : lundi 14 mai 2018

Vacances d'Eté :

Fin des cours : samedi 07 juillet 2018

Reprise des cours : lundi 03 septembre 2018

LOISIRS

MOTS CROISES de GILBERTE

HORIZONTALEMENT

- 1/ Profite de sa retraite
- 1/ Sans mouvement (plur.) - En matière de
- 3/ Imagina - Interjection - Initiales d'un corps d'armée de lutte contre l'incendie
- 4/ Aussi bonne renversée - Faufile
- 5/ Ils se régalaient de petits enfants - Son petit livre rouge est très connu
- 6/ Sans - A le ventre creux
- 7/ Ce qu'il fallait dire - Moitié d'œuf enfantin - Route nationale
- 8/ Oui mais... - Port & capitale de la Nouvelle Calédonie
- 9/ Heureux résultat
- 10/ Cheville de bois qui maintien la roue - Gantelet garni de fer ou de plomb.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

- A/ Baptiser (par un rabbin)
- B/ Puissantes
- C/ Jamais en Angleterre - Bouffons
- D/ Intrigue - Pronom personnel
- E/ Conjonction - Orient - Abréviation liturgique souvent suivi de JC
- F/ Venue au monde - Fausse note
- G/ Début d'une collection de manuscrit très rares - Combat à cheval très prisé au moyen âge
- H/ Survit à l'homme (contesté) - Adjectif possessif
- I/ Répare
- J/ Thème d'une littérature qui a ses passionnés

LA RECETTE de JACQUOT

GENOISE AU CHOCOLAT (Pour 8 personnes)

INGREDIENTS	PREPARATION
4 œufs 125 gr. de sucre semoule 50 gr. de farine 50 gr. de fécule de Maïzena 20 gr. de cacao en poudre 20 gr. de beurre	Casser les œufs dans un grand bol d'un robot KitchenAid (ou équivalent) Incorporer le sucre et mélanger aussitôt à l'aide du fouet (vitesse 2) ; Commencer à monter le mélange œufs-sucre au bain marie, vitesse 6, jusqu'au moment ou celui-ci atteint 50°C~.. Retirer le bain-marie. Continuer de battre jusqu'à complet refroidissement (à cet instant, l'appareil a légèrement épaissi. Il doit être léger et mousseux) ; Incorporer délicatement le mélange farine, fécule, poudre de cacao tamisé ensemble. En fin de mélange, incorporer le beurre fondu à peine tiède. Verser aussitôt la pâte obtenue dans un moule à manquer (240 mm) préalablement beurré et fariné. Cuire aussitôt à four modéré (Th. 6 ou 200°C.) ; Démouler après cuisson.



Genoise au chocolat

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

DATES A RETENIR 2017/2018

Vœux du maire

Le dimanche 14 janvier 2018
à partir de 15H30 à la salle polyvalente

Bibliothèque – grainothèque

Le 17 décembre 2017, de 10H à 12H chez Mme & M.
BROUILLAC LD « La Boisselière » - BRETONCELLES

Le dimanche 11 février 2018, de 10H à 12H à la
bibliothèque – Organiser son potager

Le dimanche 11 mars 2018, de 10 H à 12H à
MEAUCE Chez Mme & M. LENFANT 6 rue des
Cornets - MEAUCE
Tailler les arbustes

Le dimanche 20 mai 2018, de 10H à 12H
à la bibliothèque
Planter les massifs d'été

Les 02 -03 juin 2018, de 10H à 12H et
de 14H à 18H à MEAUCE chez Mme & M. LENFANT
Visite du jardin

Prochains TROCS JARDIN :

Le mardi 1^{er} mai 2018 à ST ELIPH
Le 30 septembre 2018 à la bibliothèque

Journée Artistique autour de l'étang

Le dimanche 17 juin 2018 de 9H à 18H

Comité des Fêtes

Le dimanche 17 décembre 2017
« Noël des enfants » à partir de 14H au « Cabaret
Melrose » à SABLONS/S/HUISNE
« La petite fille et la mer »
renseignements Mairie

Le dimanche 03 juin 2018 –Brocante & vide grenier

Anciens Combattants LA MADELEINE BOUVET – LE PAS ST L'HOMER

Le samedi 17 février 2018
Repas dansant à La salle polyvalente
Poule au blanc
Coût : 22 €/personne

Renseignements et inscriptions :

Jean BIGEAULT ☎ 02 33 25 45 32

Michel MERCIER ☎ 02 37 81 13 81

Le mardi 08 mai 2018

Cérémonie de commémoration de l'armistice de
1945 et Banquet annuel à la salle polyvalente



ENVIRONNEMENT

ROUTES BOUEUSES Rappel de la législation

Trop souvent en période de pluie les routes sont rendues boueuses par les sorties d'engins de chantier ou agricole.

L'article R 116.2 du code de la voirie routière définit les règles à respecter.

L'article 591 de l'ordonnance sur la circulation routière impose que pour tout véhicule qui quitte un chantier les roues doivent être nettoyées pour éviter de salir les routes.

Cette obligation est contraignante.

Toute chaussée souillée doit être signalée par des panneaux aux usagers et immédiatement nettoyée.

La responsabilité civile de l'industriel ou agriculteur peut être recherchée en cas d'accident corporel ou matériel.

3 conditions doivent être remplies :

La faute (route boueuse et glissante), le préjudice (matériel ou corporel) et un lien de faisabilité (accident dû à la présence de boue sur la chaussée).



En cas d'accident prendre des photos, noter l'emplacement (Voie, Km, etc..) et appeler la gendarmerie pour constat.

FEUX INTERDITS

Le brûlage à l'air libre est interdit

Pourquoi ?

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants** qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides.



Le brûlage de 50 kg de déchets végétaux équivaut de 6 à 12 mois d'utilisation de votre véhicule (essence ou diesel) en circulation urbaine.

Et en cas de non respect de la réglementation ?

Une **contravention de 450 euros** peut être appliquée à tout contrevenant

L'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2016 introduit des **autorisations et dérogations** :

Seuls sont autorisés, dans le respect des bonnes pratiques* :

- les brûlages liés aux activités agricoles et forestières conformément aux réglementations qui leur sont propres ;
- les brûlages réalisés pour l'entretien des parcs et jardins par des particuliers domiciliés en zone rurale et ayant une surface de propriété supérieure à 5000 m².

Des dérogations à l'interdiction sont possibles pour :

- les plantes invasives, les végétaux malades ou infestés pour éviter toute propagation ;
- la restauration et l'entretien des milieux naturels et des cours d'eau situés sur des parcelles très difficiles d'accès avec des véhicules motorisés.

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent

Les activités de jardinage génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. La **production** moyenne annuelle **par personne** s'élève à **160 kg**.

Quelques exemples d'alternatives :

Le bois énergie

Le compostage

Le bois bûches

Le paillage

La déchèterie

Déchets végétaux



Pour notre air et notre santé, chaque geste compte.

(*) La liste des bonnes pratiques figure à l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2016, accessible sur le site Internet www.orne.gouv.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

E	T	S	E	C		E	S	S	E	10
G		E	T	I	S	S	U	E	R	9
A	E	M	U	O	N		O	U	I	8
N	R		O	C		D	F	Q	C	7
N	U	E	J		T				I	6
O	A	M			S	E	R	G	O	5
I	T	A	B		E	M	E	R	C	4
P	S		H	E		A	V	E	R	3
S	E		S	E	T	R	E	N	I	2
E	R	I	A	N	E	T	N	E	C	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	

MOTS CROISES - REPONSES

DECHETS

TRI SELECTIF (Rappel)

Il est important que chaque foyer fasse l'effort de faire un tri sélectif dans **2 bacs** ou cartons différents (**verre, plastique et papier/carton**) Déposez vos déchets dans les containers aménagés à cet effet sur la place de l'étang.

« PLUS ON TRIE, MOINS ON ENFOUIT ET ON FAIT DES ECONOMIES »

Il est interdit de déposer les objets encombrants dans les containers à poubelles
Ils sont destinés à la déchetterie

DECHETTERIE

La déchetterie de REMALARD est ouverte tous les jours sauf dimanche et fête de 09H à 19H
Elle accepte tous les types de déchets.
Renseignements. : ☎ 02 33 83 07 43

Rappel :

*Lors de votre 1^{ère} visite, vous devez vous présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
Il vous sera remis une carte d'accès.*

RESPECT DU VOISINAGE (Rappel)

Un arrêté préfectoral fixe les heures légales des travaux bruyants*.

A savoir :

En semaine

de **08H30 à 12H00** et de **14H00 à 19H30**.

Pour les **professionnels** de
7H00 à 20H00

Samedi

de **09H00 à 12H00** et de
15H00 à 19H00 ;

Dimanche & jours fériés

de **10H00 à 12H00**.

*** Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteurs thermiques utilisés pour la tonte, taille, débroussaillage et coupe. Les perceuses, meuleuses et disqueuses, etc...**

Sont aussi concernés les animaux :

La loi s'applique aux chiens qui ne doivent pas perturber le voisinage.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

NOUVEAU

+



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !



#SUIVEZMOI

SUR ECOEMBALLAGES.FR

BULLETIN D'INFORMATION **DE LA MADELEINE BOUVET**

décembre 2017

ASSOCIATIONS, LOISIRS ET RÉGIE

Comité des Fêtes

Président : M. Bruno LECOMTE ☎ 06 07 91 89 17

Objet : Animations

Vide Greniers : 1er dimanche de juin ;

Soirée grillade, bal & feu d'artifice : 1er samedi de juillet.

Arbre de Noël enfants ainsi qu'autres événements.

Anciens Combattants

LA MADELEINE BOUVET – LE PAS ST L'HOMER

Président : M. Jean BIGEAULT ☎ 02 33 73 93 60

Objet : Soutien et manifestations du souvenir

3^{ème} samedi de février – repas dansant

19 mars : Cérémonie fin de la guerre d'Algérie

8 mai : Cérémonie fin de la guerre 1939/1945 - banquet

11 novembre : Cérémonie fin de la guerre 1914/1918 – Assemblée Générale

Régie Municipale de la Pêche dans l'étang communal

(Voir panneau au bord de l'étang)

Responsables :

M. Olivier BOULAY ☎ 06 20 74 46 09

M. Daniel GRASTEAU ☎ 06 87 81 64 26

Régisseur : Mme Nelly POIRIER

Garde pêche : Yves RENARD

Objet : Gestion et développement pêche en étang communal

Rempoissonnement au cours de la saison

Ouverture selon tableau de mars à octobre
et fermeture particulière la veille du lâcher
de poissons à 17 H

Cartes vendues par le restaurant

« Casa di Pinocchio » de La Madeleine Bouvet et le
garde : Yves RENARD

Pêche dans la Corbionne

LA MADELEINE BOUVET – MOUTIERS AU PERCHE

Président : M. Yves TOUBLET ☎ 02 33 83 05 45

Secrétaire : M. Philippe LEFEVRE ☎ 02 33 83 50 71

Rempoissonnement selon dates annoncées

Cartes de pêche en vente :

au Restaurant « Casa di Pinocchio » de La Madeleine
Bouvet

et à la boucherie de Moutiers au Perche.

Cultures et Loisirs

Présidente : Mme Francine PIZZAGALLI

Trésorière et contact : Mme Renée DELAPREE

☎ 02 33 73 92 82

Objet : Travaux manuels tous les mardis de
14H à 16H à la bibliothèque

L'association CULTURE et LOISIRS aimerait avoir de
nouveaux adhérents pour les activités créatives :
Broderie, tricot, cartonnage, décoration...Merci de nous
contacter

Bibliothèque Municipale

Prêt de livres +DVD +CD

Gratuite et ouverte à tous

Les mercredis de 14H30 à 17H30

et samedis de 9H30 à 11H30

Contact : Cathy DELPRAT

☎ 02 33 25 58 65

Bibliotheque.communedelamadeleinebouvet5@orange.fr

Les dons de livres sont toujours les bienvenus.

École Buissonnière

Animations et Loisirs enfants
les mercredis selon tableau de 15 H à
17 H et / ou samedi de 10 H à 12 H

Animatrice : Mme Véronique GAREL

Présidente : Mme Martine TILLARD

☎ 02 33 73 91 50

Tennis de Table

Si vous voulez rejoindre le club et ses champions au
gymnase de BRETONCELLES.

Contact : M. Daniel SECRETAINE

☎ 06 89 82 90 69.

Club des Toujours Jeunes

Présidente : Mme Rolande BIZOT

☎ 02 33 73 90 33

Objet : Rencontre des anciens.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANS DE LA MADELEINE BOUVET (61110)



LA FERME DE L'ARITOIRE
*Fromages de Chèvre, Terrines,
Savons artisanaux et autres
produits locaux de nos
partenaires de l'Association des
Producteurs Fermiers du Perche*

Lieu-dit : L'Aritoire
Boutique ouverte du 1er mars au 15 déc.
- En semaine de 18 H 30 à 20 H
- Le samedi de 15 H à 20 H
- Le dimanche de 10 H 30 à 12 H 30
☎ 02.33.73.93.34
Site Internet : www.fermedelaritoire.fr

GAEC de LA PELLERIE
Vente de produits fermiers à domicile
Jeudi 9 H à 12 H
samedi 10 H à 12 H et de 17H à 19H
et sur les marchés de LA LOUPE, SENONCHES,
LONGNY AU PERCHE & marché fermier de
MARGON le vendredi après-midi
Lieu-dit : La Pellerie ☎ 02 33 83 05 71

BÉJON Cyril
Peintre en Bâtiments
**Peinture, Revêtement de Sol, et autres
petits travaux intérieur / extérieur**
Lieu-dit : La Gatellière
☎ 02 33 83 79 18 / ① 06 72 16 34 25

GUYON Alain
Tous travaux d'entretien (CESU)
16, résidence de l'Etang
☎ 02 33 73 47 81

BOULAY Olivier
Entreprise générale de Bâtiments
Lieu-dit : Mesnault
① 06 20 74 46 09

CASA DI PINOCCHIO
**Restaurant – Bar – Épicerie – Journaux
Gaz – Dépôt de pain – Pizzeria**
Restaurant à la carte le soir du jeudi au samedi
Formule buffet le midi - Fermé le dimanche
4 rue de Paris ☎ 02 33 85 55 50

Riva Hugo
Elagage – scie – fléau - broyage
Lieu-dit : La Noue Bernon
① 06 89 78 91 33 / e-mail : hrelagage@gmail.com

A. J. T. Nettoyage de vitres
Entreprises, Particuliers, Commerces,
Vérandas, Piscines ...
11 rue de la Chevalerie
① 06 95 40 06 77

SECRETAIN Annabelle
Retouches et coutures Fée Des Retouches
25 place Général de Gaulle
61110 REMALARD
☎ 02 33 83 66 62
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi
9H-12H30 et 14H-18H Samedi 9H-12H

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE & ECRITURE
**Aides et suivi aux formalités diverses
(Administration, professionnelle etc.)
Courrier (CV - lettre de motivation...)**
Marina KOLLA
Lieu-dit : La Beaudorière
① 06 74 64 36 80

SAGOT Raymonde
Assistante maternelle
Le Bourg
2 rue de Paris
☎ 02 33 73 97 10

LECOMTE Valérie
Lieu-dit La Godardière
**Coiffeuse à domicile, Hommes, Femmes et
Enfants**
☎ 02 37 29 00 84 / ① 06 76 42 42 63

Astus & co
**Vente d'aliments & accessoires
Chiens et chats - Toilettage**
Lieu-dit : La basse Perchetière
① 06 70 63 72 25 / astus.co@gmail.com

MINOTERIES GUIARD
Fabrications de farines boulangères
« La Fleurysette » et « La Baguette du Perche »
Lieu-dit : La Bonne Chère
☎ 02 33 73 90 22

BOUVET PLAFOND TENDU
**Installateur de Plafonds tendus
& de Murs tendus depuis 1992**
www.plafond-tendu-chartres.fr
Lieu-dit : La Thomaserie
☎ 02 33 73 13 59 / ① 06 80 72 14 33

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

décembre 2017

ADRESSES UTILES

Mairie

Ouverture :

mardi de 14H à 16H30

vendredi de 10H à 12H et 14 H à 16H

☎ 02 33 73 94 14 fax 02 33 73 13 08

📧 mairie.la.madeleine.bouvet@wanadoo.fr

Gendarmerie ☎ 17

Permanences à RÉMALARD :

le lundi 8H à 12H–mercredi et vendredi 14H à 19H

à LONGNY AU PERCHE :

tous les jours 8H à 12H et 14H à 19H

Pompiers ☎18

et à partir d'un portable ☎ 112

SAMU ☎ 15

Médecins

BRETONCELLES

Dr RICO ☎ 02 37 37 20 08:

RÉMALARD :

Dr VIARD ☎ 02 33 25 48 69

CONDÉ SUR HUISNE :

Dr FAURE ☎ 02 33 25 48 69

BELLOU SUR HUISNE

Dr GERMAIN ☎ 02 33 83 89 89

Cabinet d'Infirmières – RÉMALARD :

☎ 02 33 83 62 62

SSIAD (soins à domicile) - ☎ 02 37 37 48 67

ADMR ☎ 02 33 83 72 10

UNA ☎ 02 33 25 99 92

Cabinet dentaire – RÉMALARD :

☎ 02 33 31 97 09

Cabinet vétérinaire – RÉMALARD :

☎ 02 33 83 65 65

Déchetterie à RÉMALARD

Ouverte tous les jours de 9H à 19H

sauf dimanche et jours fériés

☎ 02 33 83 07 43

Ambulances – VSL – Taxis

BRETONCELLES :

CAILLON ☎ 02 33 83 74 42 ☎ 06 74 92 37 14

RÉMALARD :

MALNUIT ☎ 02 33 83 56 56

Pharmacies

BRETONCELLES :

HEDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

RÉMALARD :

HAREAU ☎ 02 33 73 72 31

CONDE SUR HUISNE

TUFFAIN ☎ 02 33 73 31 32

Poste

Le bureau de poste de BRETONCELLES

est ouvert :

Mardi, jeudi, vendredi de 09H à 12H30

et de 14H à 16H00

le mercredi de 9H à 12H30

samedi de 09H à 12H00

Fermé le lundi. ☎ 02 37 37 24 95

Halte-Garderie

« Les petits bolides »

Est désormais basée à :

Condé les lundis, mardis, mercredis et jeudis

à **Rémalard** les vendredis

de 8H30 à 17H00

Véronique HOCHEDÉ

☎ 06 74 29 22 32

SNCF TER Centre

☎ 0 800 83 59 23 (N° Vert)

Internet : www.ter-sncf.com/centre

EDF ☎ 0810 333 061

EAU « LE PAS ST L'HOMER »

Olivier BOULAY ☎ 06 20 74 46 09

*N'HESITEZ pas à nous faire part de toute autre adresse utile en les
communiquant à*

Madame Colette ROQUAIN ☎ 02 33 73 97 58